

## **Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 14 décembre 2023**

**Délibération** : N° 2023/40

**Objet** : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

**Rapporteur** : Monsieur Christophe CLAEYS

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, imposant aux communes de plus de 3 500 habitants la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget ;

Considérant que les membres du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer ont reçu le document reprenant les différentes orientations budgétaires proposées par l'exécutif, en annexe de leur convocation.

### **LE CONSEIL CONSULTATIF;**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe CLAEYS ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

### **PREND ACTE** :

- de la présentation du rapport pour l'exercice 2024 et de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE  
A COMPTER DU : 26/12/2023  
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20231214-48453-DE-1-1  
Pour le Maire,  
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

### **Adopté à la majorité**

**6 abstentions** : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECKE - DEFRANCE - BRICHE - VAMPOUILLE

Département  
du  
Nord

VILLE DE DUNKERQUE  
Commune de Saint-Pol-sur-Mer  
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif  
convoqué le 7 décembre 2023  
pour la séance du jeudi 14 décembre 2023

Arrondissement  
de  
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Nombre de Conseillers présents : 29  
Nombre de procurations : 6

**Présents :**

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Monsieur MORNAVE Cédric	Conseiller municipal

**Absents - Excusés :**

Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale

**Secrétaire de séance :** Tanguy BRICHE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. CLEMENT a donné pouvoirs à Mme CABARET, Mme VERHAEGHE à M. DEBAVELAERE, Mme DUMARQUEZ à M. MEENEBOO, Mme DAHMANI à M. CLAEYS, Mme ANDRIES à Mme TABIBOU, Mme VARLET à M. MORNAVE.

**Adopté à la majorité**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

## **Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 14 décembre 2023**

**Délibération** : N° 2023/41

**Objet** : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA CHEFFERIE DE PROJET BÂTIMENTS

**Rapporteur** : Monsieur Christophe CLAEYS

Considérant que la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer et la Ville de Tétéghem-Coudekerque-Village sont maîtres d'ouvrage d'équipements publics multifonctionnels, complexes et ambitieux en termes de programmation, contraints en termes calendaires et financiers ;

Considérant que ces grands équipements visent à être fédérateurs, supports d'innovation, de transitions et d'attractivité, participant pleinement au changement d'image des quartiers NPNRU Quartiers ouest de Saint-Pol-sur-Mer et Degroote à Tétéghem-Coudekerque-Village ;

Considérant l'intérêt de rationalisation des coûts, de mutualisation des expertises et de tenue des engagements contractualisés dans la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du 30 mars 2022 ;

Considérant que la Communauté urbaine de Dunkerque décide de mettre à disposition des communes membres engagées dans le projet NPNRU son expertise en conduite de projet de bâtiments ;

Considérant qu'une convention de mise à disposition de service permettra de formaliser la possibilité d'assurer des prestations d'assistants à maîtrise d'ouvrage ou de maître d'œuvre en vue d'accompagner la mise en œuvre des projets de démolition, réhabilitation et construction neuve d'équipements publics liés au projet de renouvellement urbain, NPNRU ;

Considérant que le poste sera financé à part égale par la commune de Tétéghem-Coudekerque-Village et la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer, déduction faite du cofinancement versé par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) ;

### **LE CONSEIL CONSULTATIF;**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe CLAEYS ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

### **AUTORISE :**

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**INSCRIT :**

- Au budget les crédits nécessaires.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE  
A COMPTE DU : 26/12/2023  
Identifiant téléttransmission : 059-200027159-20231214-48725-DE-1-1  
Pour le Maire,  
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

**Adopté à la majorité**

**6 abstentions :** NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECKE - DEFRANCE - BRICHE -  
VAMPOUILLE

Département  
du  
Nord

VILLE DE DUNKERQUE  
Commune de Saint-Pol-sur-Mer  
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif  
convoqué le 7 décembre 2023  
pour la séance du jeudi 14 décembre 2023

Arrondissement  
de  
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Nombre de Conseillers présents : 29  
Nombre de procurations : 6

**Présents :**

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VAN DEN BROËCKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Monsieur MORNAVE Cédric	Conseiller municipal

**Absents - Excusés :**

Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale

**Secrétaire de séance :** Tanguy BRICHE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. CLEMENT a donné pouvoirs à Mme CABARET, Mme VERHAEGHE à M. DEBAVELAERE, Mme DUMARQUEZ à M. MEENEBOO, Mme DAHMANI à M. CLAEYS, Mme ANDRIES à Mme TABIBOU, Mme VARLET à M. MORNAVE.

**Adopté à la majorité**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## **Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 14 décembre 2023**

**Délibération** : N° 2023/42

**Objet** : CRÉATION DE POSTE : DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

**Rapporteur** : Madame Martine CABARET

Vu le code général de la fonction publique notamment l'article L.313-1 ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L.332-8 à L.332-12 et L.422-28 ;

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Considérant la nécessité de recruter un emploi permanent pour les besoins de la direction des services techniques et de l'aménagement urbain en vue d'exercer les missions de directeur.

### **LE CONSEIL CONSULTATIF;**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Martine CABARET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

### **DÉCIDE :**

- De créer à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 un poste relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur/ ingénieur principal/ ingénieur hors classe), filière technique relevant de la catégorie A, à temps complet, pour exercer les fonctions de directeur des services techniques et de l'aménagement urbain, ce poste étant à ce jour vacant du fait de la mobilité de l'agent qui l'occupait ;
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires ;

### **AUTORISE :**

- Monsieur le Maire à signer les documents et actes afférents à cette décision.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE  
A COMPTER DU : 26/12/2023  
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20231214-48700-DE-1-1  
Pour le Maire,  
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

**Adopté à la majorité**

**6 abstentions : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECKE - DEFRANCE - BRICHE -  
VAMPOUILLE**



Département  
du  
Nord

VILLE DE DUNKERQUE  
Commune de Saint-Pol-sur-Mer  
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif  
convoqué le 7 décembre 2023  
pour la séance du jeudi 14 décembre 2023

Arrondissement  
de  
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Nombre de Conseillers présents : 29  
Nombre de procurations : 6

**Présents :**

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Monsieur MORNAVE Cédric	Conseiller municipal

**Absents - Excusés :**

Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatih	Conseillère municipale,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale

**Secrétaire de séance :** Tanguy BRICHE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. CLEMENT a donné pouvoirs à Mme CABARET, Mme VERHAEGHE à M. DEBAVELAERE, Mme DUMARQUEZ à M. MEENEBOO, Mme DAHMANI à M. CLAEYS, Mme ANDRIES à Mme TABIBOU, Mme VARLET à M. MORNAVE.

**Adopté à la majorité**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*